

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Enjeux et impact de la numérisation sur la culture

2/2 La numérisation dans les politiques publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles

Par Lucie Godeau, chargée de mission, Association Marcel Hicter

21 décembre 2017

Enjeux et impact de la numérisation sur la culture

2/2 La numérisation dans les politiques publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles

Par Lucie Godeau, chargée de mission, Association Marcel Hicter

Dès lors que les TIC et Internet favorisent la diffusion massive et à très bas prix de biens culturels, certains se demandent si le numérique n'a pas accompli ce que les Ministères en charge de la culture tentent d'accomplir depuis plusieurs décennies en matière d'accès et de participation culturelle.

Nous avons montré précédemment que ce point de vue est rapidement contredit par la présence d'un phénomène sans cesse croissant : la fracture numérique, qui apparaît désormais comme le nouvel enjeu dont doivent se saisir les acteurs culturels s'ils ne veulent pas voir leurs idéaux s'évanouir en fumée. Dans ce contexte, la pertinence du référentiel d'accès à la culture est questionnée, au profit de la défense de la diversité culturelle.

Quel est l'état actuel des réflexions menées en Fédération Wallonie-Bruxelles, en charge des matières culturelles ? Les pouvoirs publics ont-ils œuvré/œuvrent-ils au développement d'une politique publique plaçant le numérique au cœur des actions ?

Développement d'une action publique en plusieurs phases

Alors que le gouvernement fédéral s'est saisi il y a de cela plusieurs années d'un(e) Secrétaire d'Etat en

charge du numérique en vue de penser l'impact du numérique en termes de création d'emploi, d'accès aux infrastructures (accès au wifi partout, etc.) et d'innovation économique, force est de constater que l'état des réflexions menées par les pouvoirs publics en FWB laissent toujours à désirer dans le champ culturel.

De la réactivité comme première gestion du phénomène de numérisation

En FWB, la question liées au numérique a dans un premier temps été traitée de manière réactive¹ par les pouvoirs publics, « comme s'il n'y avait pas d'alternatives raisonnées ».²

Cette logique de réactivité a entraîné l'introduction d'injonctions considérant les outils numériques sans les replacer dans le contexte plus global au sein duquel elles prennent forme. Obligation d'avoir un site web, formation continue aux outils numériques, formations à l'utilisation d'interfaces numériques ayant pour but de réduire la fracture numérique, formations à la communication culturelle sur les réseaux sociaux, etc. sont ainsi les quelques mesures introduites à l'attention des acteurs du champ socio-culturel et de l'éducation permanente.

Mais, en ne tenant pas compte de l'environnement dans lequel s'inscrit le numérique, en dépolitisant les outils multimédias et Internet, les pouvoirs publics sont passés à côté du fait que ces techniques permettaient, grâce aux mathématiques, le développement de dispositifs de recommandation culturelle automatisés. Le secteur culturel public rentrait petit à petit en concurrence avec le web et, avec les industries culturelles plus particulièrement, sans même en avoir réellement conscience.

Ce manque d'investissement n'a pas été sans conséquence sur les acteurs du secteur culturel qui, bien que développant divers projets intégrant le numérique (réalisation de supports numériques de recommandation culturelle, modules éducatifs numériques, etc.), ont fait face à un sentiment de décalage vis-à-vis des outils numériques et de perte de contact de plus en plus grand avec leurs publics.

De la mobilisation des acteurs de terrain pour le développement d'une action publique bottom-up

Aujourd'hui, les acteurs de terrain, principalement ceux issus du secteur de l'éducation permanente, sont plus que convaincus qu'il est urgent de porter un regard critique sur les logiques guidant la numérisation de la société, en vue d'en penser l'impact sur le champ culturel de manière pertinente et de réfléchir à ce que doit réellement être une politique culturelle du numérique. Dans cette optique, un groupe d'associations culturelles³ s'est constitué en 2015 et un cycle de conférences⁴, nommé « Pour un numérique humain et critique » a été organisé. Ces rencontres ont réuni tant des penseurs que des chercheurs et des acteurs de terrain.

« Il y avait un sentiment partagé de devoir prendre du recul pour réfléchir aux enjeux du numérique, de comprendre l'impact du numérique sur la société et pouvoir ensuite actualiser nos missions.»⁵

Ce cycle de conférence a débouché sur plusieurs actions.

- La réalisation d'actions de médiation basées sur des outils numériques
- La production d'écrits :

Le mouvement d'éducation permanente Présence et Action culturelles (PAC) a consacré un numéro de son périodique « Cahier de l'éducation permanente » aux liens entre éducations populaire et numérique.⁶ Les objectifs étaient multiples. Il s'agissait à la fois de prendre conscience et de réfléchir aux difficultés et enjeux auxquels font face les associations aujourd'hui, de leur éviter certains travers déjà identifiés ainsi que de dégager les besoins d'accompagnement. La conclusion formulée par Sabine Beaucamp et Jean Cornil rappelle que les propositions d'actions formulées dans les différents écrits de l'ouvrage « prendront sens dans une démarche empirique, car il s'agira de permettre à chacun de les faire siennes par l'extension, la contextualisation et la recherche ». Pour ce faire, quatre angles d'approche leur paraissent difficilement dissociables :

- 1) La sensibilisation et le partage de connaissances autour d'un sujet donné, qui peuvent se matérialiser par des propositions de courte durée dans lesquelles s'inscrivent les publics ;
- 2) Le développement de projets créatifs à moyen terme qui prennent pour éléments les publics et les territoires et impliquent les participants dans un processus créatif ;
- 3) La mutualisation des ressources et des contenus dans une démarche prospective à long durée, afin d'enrichir, ouvrir à la création et aux partages des expériences et des connaissances ;
- 4) La complémentarité d'actions qui permet ainsi à chacun de s'inscrire dans une démarche collective, participative et active, engendrant des principes d'ouverture vers l'autre, vers d'autres savoirs, d'autres espaces de croisements et d'interactions.

De son côté, le Centre socialiste d'éducation permanente (CESEP) a également consacré plusieurs écrits à l'analyse de la transition numérique à laquelle font face nos sociétés.⁷

Tous ces écrits, visant à renforcer l'esprit critique, reprennent les travaux et points de vue d'acteurs belges et étrangers (français pour la plupart), ce qui permet un échange de savoirs.

- L'organisation d'un cycle de formation continue à l'attention des opérateurs culturels et éducatifs. L'idée étant de réfléchir à comment faire évoluer le travail de terrain, en restant efficace, dans un contexte où les recommandations culturelles sont de plus en plus automatisées par les algorithmes. Le premier cycle a eu lieu en octobre 2017. L'idée étant de réfléchir aux possibilités d'intégrer un registre du non-numérisable ou encore, de continuer à faire de l'action culturelle qui réunisse les gens dans un contexte où l'irruption du numérique bouleverse le champ.

- Des réflexions sont actuellement menées autour de la possibilité de s'affilier à un réseau social alternatif (qui serait respectueux des traces), de l'investir, de partager de l'information. L'idée étant à terme de travailler ensemble, de mener des projets communs pour diversifier les publics que chaque opérateur culturel touche et pour ensuite penser des outils adaptés à cette démarche.

Vers une prise de conscience des pouvoirs publics de la nécessité de penser une action publique structurée

Au niveau institutionnel, ce n'est que depuis l'introduction du programme « Bouger les lignes »⁸ en 2015, initié au début de la législature par la précédente Ministre de la Culture Joëlle Milquet, que le numérique a été défini comme un des enjeux majeurs des politiques culturelles et que l'on a assisté à la volonté de créer une vision commune.

En effet, parmi les six groupes de travail définis (« Les six coupoles ») autour de six grandes thématiques permettant d'aborder les enjeux des arts et de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'un d'eux fut entièrement dédié à la formulation de recommandations pour un « Plan culturel numérique ».

Ces réflexions ont été menées par des acteurs de la recherche appliquée, d'hub numériques, des arts numériques, des médias, etc. Elles furent encadrées par des membres de l'Administration Générale de la Culture et de l'Observatoire des politiques culturelles.

Conscients que la question du numérique n'est pas une fin en soi, l'idée était de penser un plan numérique transversal, qui s'intégrerait à la future politique culturelle de la FWB.

Dans cette optique, des recommandations ont été formulées autour de sept sujets : la formation ; l'emploi et la carrière ; la recherche et le développement ; la création et la production ; la promotion ; la diffusion et la médiation ; la conservation la mémoire et le patrimoine. Quelques recommandations ont particulièrement retenu notre attention⁹ :

- Développer une politique de formation (initiale et continue) englobant les réalités liées au numérique, à savoir les cultures numériques : changements culturels produits par les développements et la diffusion des technologies numériques et en particulier d'internet ; alphabétisation numérique ; éducation aux médias numériques, etc.

- Faire en sorte que chacun dispose d'un capital culturel numérique.

- Créer un fonds destiné à financer des outils et des supports visant les secteurs de l'enseignement et de l'éducation permanente.

- Aider les opérateurs d'éducation aux médias reconnus par la FWB à se déployer et permettre à d'autres opérateurs d'accéder à cette reconnaissance.

- Créer des lieux de rencontres entre artistes numériques et pédagogues pour faire entrer ces pratiques artistiques dans les écoles. • Valoriser la pédagogie autour du numérique dans les salons de l'éducation, sur les plateformes d'enseignement et d'éducation permanente, etc.

- Encourager une démarche d'apprentissage à travers la création numérique.

Sur base de ces recommandations, de l'analyse des autres plans numériques (Commission Européenne, Gouvernement fédéral, Régions wallonne et bruxelloise, Québec et France) mais aussi de l'état des lieux du terrain et des consultations menées auprès des acteurs du secteur, un « Plan culturel numérique » officiel sera établi par l'Administration Générale de la Culture. Reste à voir comment les questionnements et les attentes des acteurs de terrain du secteur socio-culturel et de l'éducation permanente seront intégrés dans des mesures concrètes.

Vers la production de statistiques culturelles intégrant davantage le numérique

Depuis peu, l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) a été chargé de contribuer à l'élaboration de statistiques culturelles.

Ainsi, pour revenir aux réflexions à mener autour de la participation culturelle à l'ère numérique, dans le suivi de l'étude générale réalisée en 2008 sur les pratiques culturelles en FWB¹⁰, l'OPC a débuté début 2017 une nouvelle enquête quantitative relative aux pratiques culturelles de la population en FWB.

L'analyse des données se fera dans le courant de l'année 2018 et visera plusieurs objectifs : comme en 2008, il s'agira de relever les grandes tendances de la participation culturelle et de vérifier si l'objectif de démocratisation se trouve conforté au travers de l'offre publique et des pratiques des populations. Par ailleurs, l'étude traitera de nouvelles thématiques de recherche et renforcera l'analyse de certains champs de recherche tels que celui lié à l'utilisation des supports numériques. La volonté de fournir une meilleure définition et compréhension des différents profils de consommateurs et non consommateurs culturels¹¹ est également exprimée.

L'OPC a également lancé en 2017, en partenariat avec l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse (OEJAJ), une enquête dédiée aux pratiques culturelles et à l'utilisation du numérique des jeunes en FWB. Cette recherche permettra de relever les grandes tendances des pratiques culturelles des jeunes, avec un focus particulier sur trois thématiques : les pratiques de lecture, le jeu et l'écoute de la musique. Ces thèmes seront investigués parce qu'ils sont à la croisée des univers du numérique et du non numérique. Elle permettra également de cerner les rapports entre pratiques culturelles numériques et non numériques : comment s'agencent-elles et comment interagissent-elles entre elles ?

L'objectif ici est double : non seulement les données récoltées permettront aux acteurs de terrain de réfléchir à leurs pratiques sur du court terme mais surtout, il s'agira de saisir le sens données aux pratiques culturelles des adultes de demain en vue d'orienter les politiques culturelles futures.

Pistes

On peut donc affirmer que l'impact du numérique sur le secteur culturel fait petit à petit l'objet de réflexions poussées de la part des acteurs du monde culturel belge. Cependant, la mise en œuvre de mesures pertinentes ne sera possible que grâce à un investissement financier et humain.

En FWB, il semble que les acteurs de l'éducation permanente soient les plus à même d'accompagner

les publics vers une utilisation critique du numérique, œuvrant ainsi à la réduction de la fracture numérique et à la garantie d'une participation culturelle équitable, basée sur les notions de démocratie et de diversité culturelle. Mais les réflexions autour de l'impact du numérique sur la politique culturelle ne peut dépendre du seul engagement volontaire de ces acteurs de terrain qui acceptent de se mobiliser sur leur temps professionnel, en dehors de tout dispositif d'accompagnement. De surcroît compte tenu des moyens financiers dont ils disposent à l'heure actuelle. Dans l'attente du « Plan culturel numérique », nous espérons que les pouvoirs publics prouveront leur volonté de prendre ce problème d'ordre public à bras de corps, en allant plus loin que sa simple inscription à l'agenda et intégrant réellement le point de vue acteurs de terrain les plus actifs et engagés.

En attendant, l'Association Marcel Hicter, elle même reconnue sous le décret éducation permanente de 2003 pour la réalisation d'analyses et d'études, s'engage à davantage s'emparer de la question du numérique dans le futur. Et ce, par la production d'écrits sur les initiatives développées en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'étranger. A ce titre, nous clôturons cette analyse en présentant quelques actions pouvant s'avérer utiles à tout acteur intéressé par la question de la prise en compte du numérique dans la politique culturelle en FWB.

Lectures et partage d'expériences

Au niveau international, le rapport de l'Unesco réalisé en 2015, nommé « Repenser les politiques culturelles », présente les résultats de travaux menés autour du suivi de l'application des principes fixés dans la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les liens entre technologies numériques et diversité des expressions culturelles faisant l'objet d'une attention cruciale de la part de l'Unesco, le rapport comprend une analyse des tendances et avancées actuelles, ainsi que des défis auxquels sont confrontés tous les acteurs politiques impliqués en matière de gestion du numérique. Bien que le

rapport ait pour objectif de réfléchir aux outils à développer pour une meilleure application des principes inscrits dans la Convention de 2005, il fournit cependant bon nombre de réflexions intéressantes en matière de production d'indicateurs et de relations à tisser entre société civile et pouvoirs publics dans le développement des politiques culturelles tenant compte du numérique de manière transversale.

Si à l'échelle européenne, seules des recommandations sont formulées à l'attention des Etats membres, souverains dans la gestion des enjeux culturels liés au numérique, le Conseil de l'Europe, en partenariat avec ses Etats membres, participe à l'élaboration de politiques publiques appropriées, notamment par le développement d'une plateforme participative sur laquelle décideurs politiques et acteurs de la société civile peuvent partager leurs expériences.

Le Conseil de l'Europe a formulé des recommandations sur l'Internet des citoyens en février 2016 en vue de promouvoir la culture en tant qu' « âme de la démocratie ». Il s'agit de penser la modernisation des institutions culturelles, l'autonomisation des citoyens en tant que prosommateurs, la promotion de la maîtrise du numérique pour l'accès ainsi que la création et la gestion de la culture numérique.

Une recommandation du Conseil de l'Europe sur les big data pour la culture, l'alphabétisation et la démocratie sera également adoptée fin 2017.

En France, l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble organise un cycle long de formation et des ateliers autour du numérique du point de vue de l'action publique culturelle : comment les cultures numériques et Internet transforment-ils les politiques et les projets de territoire ? Comment les collectivités et les opérateurs culturels peuvent-ils contribuer pleinement à cette transition numérique ?

Comment les cultures numériques transforment-elles les logiques d'action ? Quelles nouvelles formes de coopération impliquent-elles ?

Ces formations ont pour objectif de transmettre des méthodes d'intervention et d'examiner des bonnes pratiques liées au numérique, du point de vue des

collectivités territoriales, des institutions publiques et des opérateurs indépendants. Elles visent également à accroître les capacités d'élaboration de stratégies et de projets, en prenant en compte les nouveaux usages et formes d'expression, de partage, de collaboration et de sociabilité engendrés par Internet et les outils numériques.

Bibliographie

« Education populaire et numérique. Trouver le juste équilibre entre pertinence, transformation et résistance », juin 2017. Les cahiers de l'éducation permanente, n°50 (Publication PAC).

Synthèse intermédiaire de la coupole « Plan culturel numérique » dans le cadre du processus « Bouger les lignes » ; juin 2016.

« La transition numérique », juin/aout 2017, Secouez-vous les idées, Articulations n°69 (publication du CESEP)

Rapport mondial de l'Unesco sur la Convention 2005, 2015. Repenser les politiques culturelles : 10 ans de promotion de la diversité des expressions culturelles pour le développement.

« Neuf essentiels pour un numérique humain et critique », 2016. Publication de Culture et démocratie (Publication collective).

- 1 Tel que décrit par Pierre Dardot et Christian Laval, où il s'agit de s'adapter à un état de fait.
- 2 Extrait de l'intervention de Pierre Hemptinne dans : « Neuf essentiels pour un numérique humain et critique », 2016. Publication de Culture et démocratie (Publication collective).
- 3 Le PAC, ACMJ, Le Librex, le Gsara, Culture et démocratie, le CESEP, Art et Public, Concertation des CC bruxellois et Revue Nouvelle.
- 4 Toutes les conférences sont consultables en cliquant sur l'URL suivant : <https://www.pointculture.be/article/video/pour-un-numerique-humain-et-critique-cycle-numerique/>
- 5 Interview Pierre Hemptinne, directeur de la médiation au PointCulture
- 6 « Education populaire et numérique. Trouver le juste équilibre entre pertinence, transformation et résistance », juin 2017. Les cahiers de l'éducation permanente, n°50.
- 7 Notamment un de ses périodiques trimestriels : « La transition numérique », juin/aout 2017, Secouez-vous les idées, Articulations n°69 (publication du CESEP)
- 8 « Bouger les lignes » est un processus de consultation des secteurs artistique, culturel, créatif et de l'éducation permanente mis en place en vue de réformer les politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette opération a débuté en janvier 2015 à l'initiative de la Ministre de la Culture Joëlle Milquet.
- 9 La liste complète étant disponible dans le document de synthèse de la coupole sur le site www.tracernopolitiquesculturelles.be
- 10 Delchambre Jean-Pierre et Al., « Pratiques culturelles en FWB : Regards croisés », 2015. Observatoire des politiques culturelles, Etude n°5.
- 11 Il nous semble que l'utilisation de la terminologie de démocratisation culturelle et de consommateur/non consommateurs marque une approche consumériste des choses.